

MAIRIE DE COURLANS

330 rue Robert Morland - 39570, Tel :03 84 47 12 05 - mairiedecourlans@wanadoo.fr

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Démarches administratives	Pièces à fournir	Où s'adresser
Autorisation de sortie du territoire	Carte d'identité du représentant légal et de l'enfant, livret de famille et demande d'un des parents .En cas de divorce, fournir le jugement	Mairie
Carte grise	Imprimé à retirer en mairie	Préfecture ou sous-préfecture
Carte nationale d'identité	2 photos, extrait de naissance, 1 justificatif de domicile, ancienne carte d'identité	Mairie
Document d'urbanisme	En fonction de la demande	Mairie ou DDE
Duplicata du livret de famille	Ancien livret ou courrier fournissant tous renseignements sur la composition de la famille	Mairie
Duplicata du permis de conduire	Certificat de perte de l'ancien permis ou ancien permis avec 2 photos, 1 imprimé à retirer en mairie	Préfecture ou sous-préfecture
Extrait d'acte de décès	Indiquer le nom et prénom, la date du décès. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse	Mairie ou lieu de décès ou de la transcription
Extrait d'acte de mariage	Indiquer les noms, prénoms, la date du mariage. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse	Mairie du lieu du mariage
Extrait d'acte de naissance	Indiquer le nom et prénom et fournir une enveloppe timbrée à l'adresse	Mairie du lieu de naissance
Formalités pour un mariage	Extrait d'acte de naissance et attestation de domicile pour chaque futur époux. Liste des témoins. Copie carte d'identité des futurs époux et témoins.	Mairie (2 mois avant date du mariage)
Inscription sur les listes électorales	Pièce d'identité ou livret de famille, justificatif de domicile. Etre majeur.	Mairie du domicile
Passeport biométrique	Carte d'identité avec 2 photos, justificatif de domicile, ancien passeport, autorisation parents pour mineurs	14 communes dans le département dont Bletterans, Lons le Saunier